

Prolongement du Métro ligne 1 à Val de Fontenay



Les données urbaines

Pour les études de faisabilité, le STIF a chargé l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France (IAU IdF), d'analyser et d'estimer les évolutions urbaines possibles du territoire¹ à l'horizon 2030, afin d'alimenter le modèle de prévision de trafic. (cf. fiche Prévision de trafic)

Sur la base de ces projections de population et d'emplois, les études du prolongement du Métro ligne 1 ont permis d'identifier les tracés et les localisations des stations présentés à la concertation.

⇒ **Quelles sont les principales données utilisées pour réaliser le diagnostic urbain?**

Répartition de l'occupation du sol²

Le secteur d'étude pour le prolongement du Métro ligne 1 est **très urbanisé**. Il est aussi marqué par la présence des grandes emprises du bois de Vincennes.

Les densités de population et d'emplois³

La densité de population est très variable sur les différentes parties du territoire. Cette densité dépend, d'une part, de la proportion du sol occupée par l'habitat, et d'autre part, du type d'habitat (individuel ou collectif).

La densité d'emploi est encore plus contrastée que celle de population, sur l'ensemble des trois communes. Cette situation dépend, de la part des activités dans le tissu urbain, et d'autre part, du type d'activité concerné.

Les équipements

Lors des études de faisabilité en 2012, de nombreux équipements ont été recensés sur le territoire des trois communes. Les équipements, générateurs de déplacements au-delà de leur environnement immédiat, c'est à dire ceux dont le rayonnement dépasse l'échelle communale, constituent un élément important pris en compte dans le diagnostic qui a permis de définir la consistance du projet.

On peut notamment citer :

- **le château de Vincennes**, d'attractivité nationale, à proximité immédiate de l'actuel terminus de la ligne 1 ;
- **le bois de Vincennes**, également accessible à proximité du terminus actuel de la ligne 1, de même que certains des grands équipements qui y sont implantés (parc Floral, théâtre de la Cartoucherie, centres équestres, terrains de sport de la Ville de Paris,...) ;
- **le centre commercial** au niveau de Val de Fontenay ;

¹ Le territoire du projet correspond aux communes de Vincennes, Montreuil et Fontenay-sous-Bois

² Basée sur le Mode d'Occupation des Sols (MOS) de 2008, atlas cartographique numérique- source IAU IdF

³ Basées sur les données INSEE 2006

- **les établissements d'enseignement secondaire et universitaire** [*les écoles maternelles et primaires ainsi que les collèges ne mobilisent pas des trajets en métro*] : le lycée Picasso au niveau de Val de Fontenay, le lycée professionnel Michelet au niveau de Verdun, l'IUT et le lycée horticole au niveau de Grands Pêchers ;
- **les complexes sportifs** conséquents : le centre aquatique le Dôme à Vincennes, le complexe sportif Allende près de Val de Fontenay, le complexe sportif Arthur Ashe et les stades à Grands Pêchers ;
- **les parcs urbains d'envergure moyenne** : le parc de Beaumont vers Grands Pêchers, le parc des carrières vers Verdun.

Synthèse du diagnostic du tissu urbain existant

- Une dominante d'**habitat collectif** avec des densités élevées voisines de **300 habitants à l'hectare**, autour de la station château de Vincennes, aux alentours du quartier des Rigollots et dans le quartier Grands Pêchers- Bel Air ; et **inférieure à 200 habitants à l'hectare** à Fontenay-sous-Bois sur le secteur des grands collectifs des Larris et plus partiellement au centre-ville ;
- Une forte composante d'**habitat pavillonnaire**, avec une densité **inférieure à 100 habitants à l'hectare** au nord et à l'ouest de Fontenay-sous-Bois et en partie en son centre-ville ;
- Des **emprises d'activités** à l'ouest de la station Val de Fontenay correspondant à des bureaux et au centre commercial, et à l'est avec les emprises de la zone d'activités du Péripôle en devenir d'activités tertiaires avec **des densités d'environ 100 emplois à l'hectare** ; mais aussi sur les **centres-villes** de Vincennes et dans une moindre mesure de Fontenay-sous-Bois.

⇒ Quelles seront les évolutions urbaines du territoire ?

Méthodologie

L'IAU Ile-de-France établit des projections de population et d'emploi à l'échelle des communes pour l'ensemble de la région puis à l'échelle de l'IRIS⁴ sur la majeure partie de Paris et du cœur de métropole.

Ces projections sont cohérentes avec **les ambitions du Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France (SDRIF) 2030** qui prévoit la création annuelle de 70 000 logements et de 28 000 emplois d'ici 2030.

La déclinaison à une échelle locale de ces cadrages globaux tient compte d'un **recensement exhaustif des projets et des potentiels en matière de développement urbain et économique**. Ce recensement est effectué auprès des communes, des communautés de communes ou d'agglomération et des autres porteurs de projets tels que les Etablissements Publics d'Aménagement (EPA) ou les aménageurs publics.

⁴ Îlots regroupés pour l'information statistique : l'un des niveaux de collecte et de diffusion des données statistiques et démographiques en France, à l'échelle infra-communale, utilisés par l'Insee. Un IRIS-forme un « petit quartier », qui se définit comme un ensemble d'îlots contigus.

Dans le cas du projet de prolongement du Métro ligne 1, les communes de Vincennes, Montreuil et Fontenay-sous-Bois ont été interrogées. Ce recensement distingue les projets selon leur nature : logements, bureaux, activités, commerces, hôtels et grands équipements.

Les projets d'équipements

On peut citer, notamment, le projet de lycée intercommunal de Vincennes/Fontenay-sous-Bois ou la piscine écologique à Montreuil.

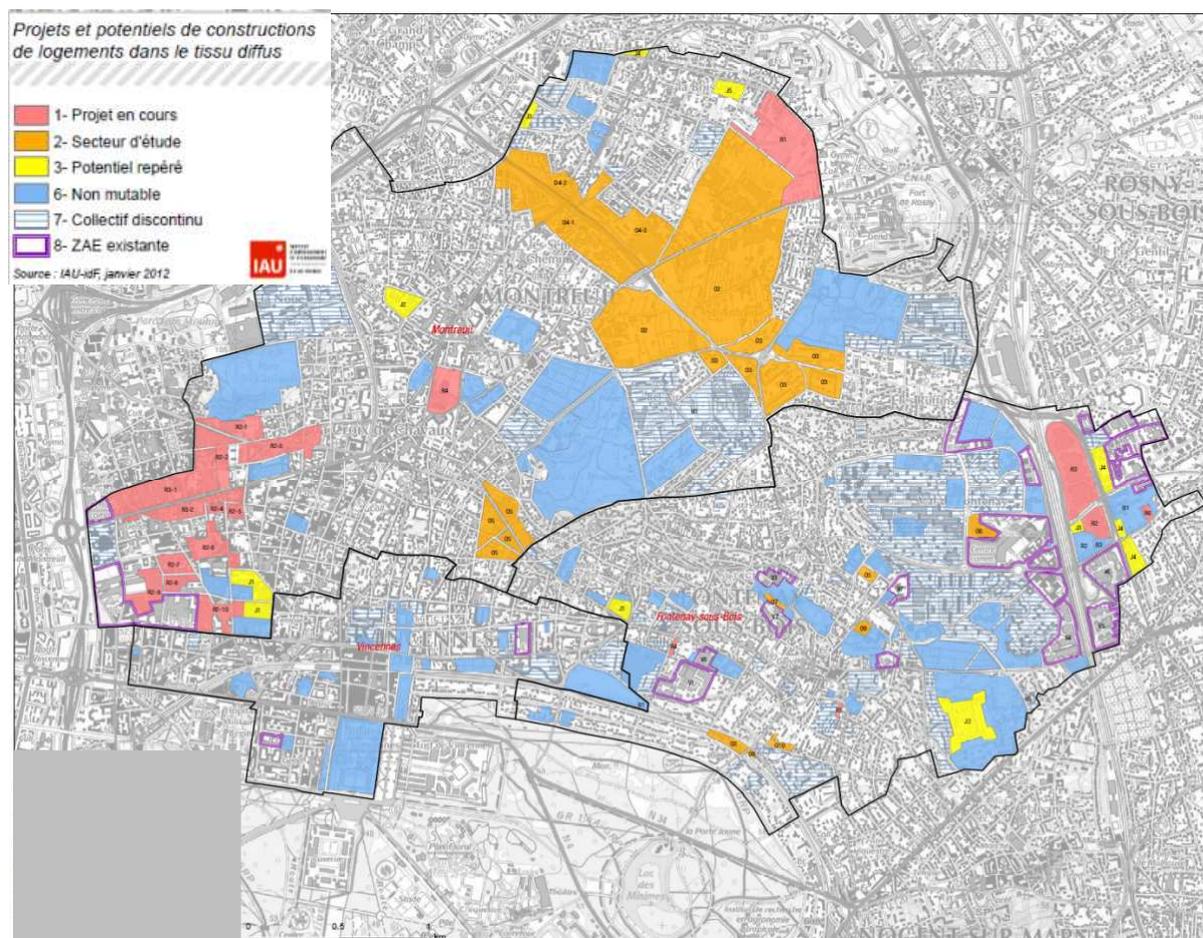
Les grands projets urbains

Sont prévus notamment :

- le **Nouveau quartier urbain des Murs à Pêches** à Montreuil, avec 3 000 logements et 200 000 m² de surfaces à vocation d'activités et de commerces ;
- la **restructuration de la zone d'activités du Péripôle** à Fontenay-sous-Bois, avec 60 000 m² en cours pour un groupe bancaire et un potentiel à valoriser de l'ordre de 300 000 m² d'activités tertiaires.

En dehors des grandes opérations urbaines (ZAC ou autre), **d'autres opérations urbaines plus ponctuelles** sont envisagées par les villes du territoire, en fonction des opportunités comme par exemple l'îlot Michelet à Fontenay-sous-Bois pour lequel l'IAU IdF tablait sur la création de 120 logements au moment des études en 2012.

Les opérations urbaines notamment sur le **périmètre ANRU Bel Air – Grands Pêchers**, ou dans une moindre mesure sur les quartiers comme la Redoute ou les Larris, ne correspondent pas à des projets urbains générateurs de nouveaux habitants supplémentaires, mais constituent des zones de densités de population importante qui sont prises en considération dans les prévisions de fréquentation.



Projets et potentiels de construction de logement dans le tissu urbain diffus - Source : IAU-IDF

La déclinaison locale (échelle communale et infra-communale) de l'évolution de la population francilienne est fondée sur **l'évolution du parc de logements et de son occupation**.

Elle tient compte à la fois de :

- la situation actuelle du parc de logements (taille, ancienneté, logements en propriété ou en location),
- la composition des ménages qui les occupent (nombre de personnes dans le ménage et classes d'âge)
- l'évolution du parc.

La méthode permet donc de **prendre en compte les spécificités locales tant en composition actuelle de la population qu'en capacité de construction de logements**.

Pour les emplois, trois éléments sont pris en compte :

- **Les programmes de création de locaux de bureaux ou d'activités** recensés sont traduits en emplois en affectant aux surfaces de plancher des ratios différenciés suivant le type de programme et le secteur considéré.
- On comptabilise également **les pertes d'emplois** lorsque l'annonce du départ d'une entreprise est connue par exemple ou en cas de mutation d'un site (tertiarisation se traduisant dans un premier temps par des pertes d'emplois qui peuvent être remplacés par de nouveaux emplois ou connaître une mutation vers du logement).
- Enfin, **une partie des emplois nouveaux sont liés à l'évolution de la population** (emplois de service à domicile notamment). L'IAU IdF applique des ratios issus d'études antérieures ou réalisées spécialement sur le territoire considéré.

Hypothèses prises en compte à l'horizon 2030

En 2008, le secteur d'étude comptait 203 000 habitants et 85 000 emplois. En 2030, les projections établies par l'IAU IdF, tenant compte des éléments précisés ci-avant prévoient une population de 230 000 habitants et 104 000 emplois, soit une **augmentation de 15%** de la densité du tissu urbain.

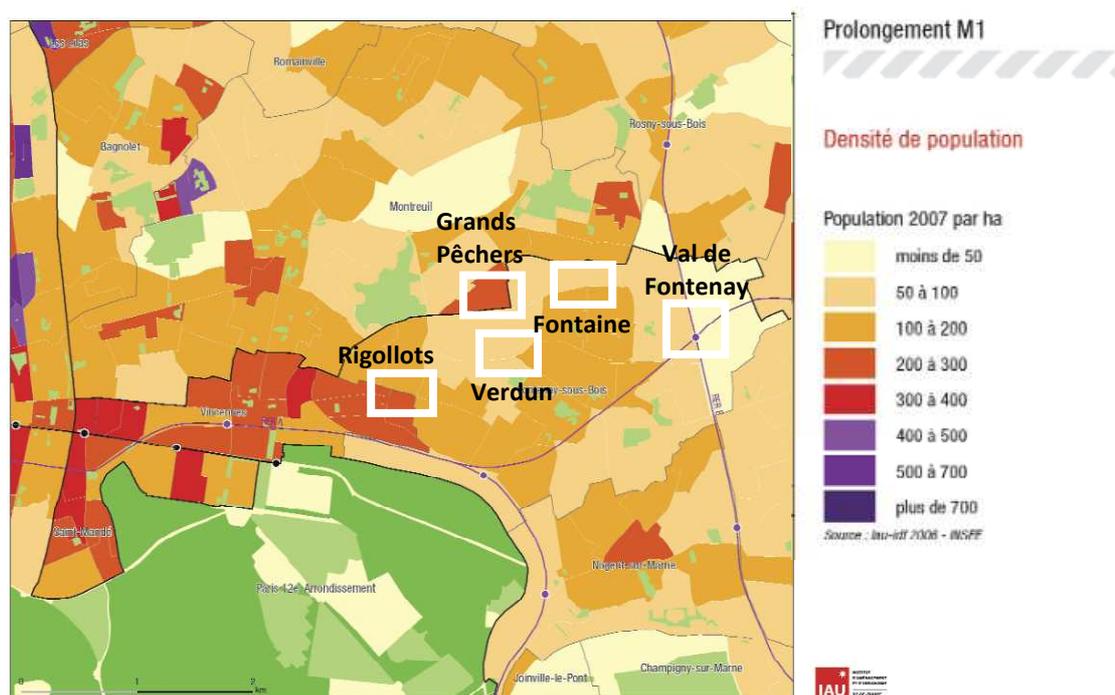
Tableau : Variations de la population et des emplois autour du prolongement du Métro ligne 1 ⁵

Variations	2008/2020	2008/2030 (hypothèse basse)	2008/2030 (hypothèse haute)
Population	+15 000	+ 22 000	+ 27 000
Emploi	+ 9 000	+ 18 000	+ 18 000
Population et emplois	+ 24 000	+ 40 000	+ 45 000

Source : IAU-IDF

⁵ chiffres des communes de Vincennes, Montreuil et Fontenay-sous-Bois sachant que pour Montreuil seule la partie sud de la commune est concerné par ce prolongement)

⇒ Quelles sont les caractéristiques urbaines des localisations des stations ?



Densité de population autour des stations en 2006- Source : IAU-IDF

Rigollots

- Tissu urbain dense d'habitat collectif (bâtiments comprenant rez-de-chaussée et de 1 à 9 étages) avec des rez-de-chaussée commerçants
- Equipements sportifs (gymnase Léo Lagrange, centre aquatique le Dôme) et culturels (Halle Roublot)

Station intermédiaire (3 localisations possibles*)

*Grands Pêcheurs

- Tissu urbain mixte avec la présence de logements collectifs (immeubles allant jusqu'à R+8), constituant le quartier ANRU Bel Air –Grands Pêcheurs, et de logements pavillonnaires du côté de Fontenay-sous-Bois
- Equipements scolaires et universitaires (IUT Paris VIII), sportifs (complexe sportif Arthur Ashe, stades)

*Fontaine

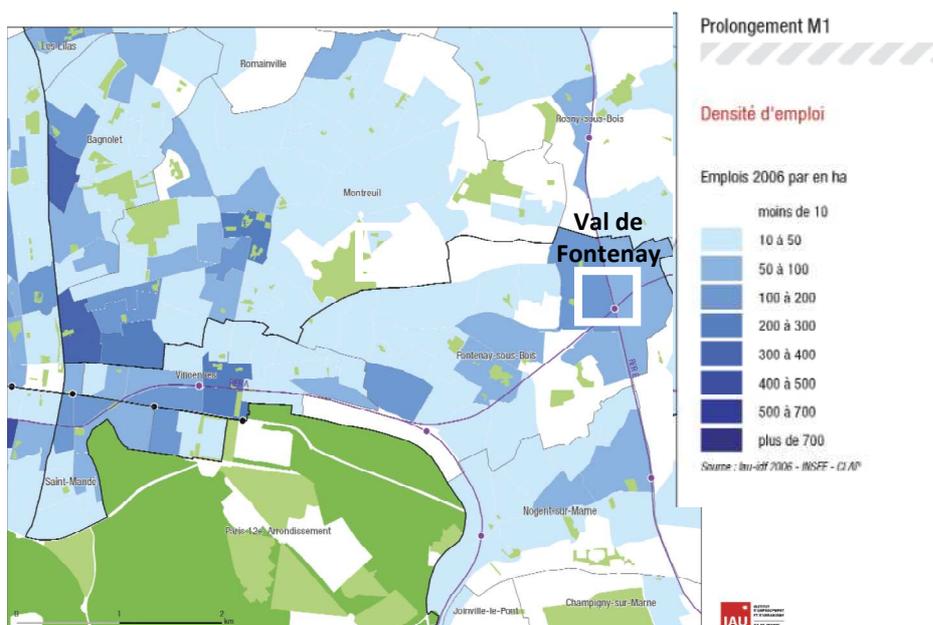
- Tissu urbain homogène à dominante d'habitat composé de pavillons et de petits immeubles collectifs correspondant aux Larris

*Verdun

- Tissu urbain composé majoritairement d'habitat pavillonnaire
- Equipements scolaire (lycée Michelet) et sportif

Val de Fontenay

Si le tissu urbain des autres stations étudiées était composé essentiellement de logements, le futur terminus du Métro ligne 1 se situera dans un tissu pôle d'emplois important, avec également le projet de restructuration de la zone d'activités du Péripole à l'Est de l'A86.



Densité d'emploi autour de Val de Fontenay en 2006- Source : IAU-IDF

Le nombre d'habitants et d'emplois a été estimé sur la base des projections à l'IRIS dans un rayon de 800 mètres à vol d'oiseau autour des stations du prolongement.

A l'horizon 2030, les 3 stations desservent à elles seules un peu plus de **105 000 habitants et emplois dans les tracés 1 et 2** passant respectivement par Grands Pêcheurs et Fontaine, et environ **95 000 habitants et emplois pour le tracé 3** par Verdun.

Les stations étant suffisamment rapprochées, les aires de chalandise à 800 mètres autour de chaque station se recoupent, notamment celle de Val de Fontenay et celle de la station intermédiaire. Les double-comptes ont ainsi été retranchés et ont été affectés à la station la plus proche.

Tableau : Populations et emplois desservis autour de chaque station dans un rayon de 800 m en 2030

Populations et emplois à 800 m en 2030	Tracé		
	Tracé 1 par Grands Pêcheurs	Tracé 2 par Fontaine	Tracé 3 par Verdun
Les Rigollots	35 000	35 000	35 000
Station intermédiaire + Val de Fontenay	72 000	72 000	60 000
<i>dont station intermédiaire</i>	25 000	27 000	38 000
<i>dont Val de Fontenay</i>	47 000	45 000	22 000
Total	107 000	107 000	95 000

Source : STIF - IAU-IDF

Dans le tracé 3 par Verdun, une partie importante des emplois desservis se retrouvent plus proches de la station intermédiaire que de Val de Fontenay, contrairement aux autres variantes de tracés.

Quels sont les impacts sur les trafics du prolongement du Métro ligne 1 ?

Sur la base de ces projections démographiques à horizon 2030, et au vu de la cohérence d'ensemble des développements urbains à l'échelle de l'agglomération, le STIF a évalué la fréquentation du prolongement Métro ligne 1 selon les tracés.

Tableau: Estimations de la fréquentation du prolongement du Métro ligne 1

	Nombre de voyageurs à l'heure de pointe du matin	Nombre de voyageurs à la journée	Nombre de voyageurs à l'année (millions)
Tracé 1 par Grands Pêcheurs et Val de Fontenay Est	14 000	112 000	32,5
Tracé 2 par Fontaine et Val de Fontenay Est	13 400	107 000	31,1
Tracé 3 par Verdun et Val de Fontenay Sud	7 800	62 000	18,0

Source : STIF

Il en ressort que **la fréquentation sur le prolongement via le tracé 1 par Grands Pêcheurs est deux fois plus importante que via le tracé 3 par Verdun.**

Le trafic du prolongement est fortement **dépendant de la qualité de la correspondance à Val de Fontenay** qui est meilleure avec une station à Val de Fontenay Est. Cela explique en grande partie l'écart entre les tracés arrivant à Val de Fontenay Est et à Val de Fontenay Sud.